



Meilleurs Vœux 2026

**TOUS ENSEMBLE ! REVENDIQUONS
L'ANNEE DU PLUS pour toutes et tous
les salarié.es du GROUPE CDC.**



Plus d'intérêt Général et Plus d'emplois :

Plus de logements sociaux et très sociaux (PLUS/PLAI) et moins de logements locatifs intermédiaires ou libres : alors que plus des deux tiers des ménages ont des ressources inférieures au plafond HLM, que la liste des demandeurs de logements sociaux dépasse les 3 millions, que le pays compte plus de 4 millions de mal logés et que le logement cher exclut de plus en plus de ménages. **La priorité des priorités pour le groupe CDC doit être d'agir pour le droit au logement pour toutes et tous.**

Plus de soutien à la reconquête de l'emploi industriel : alors qu'une vague de plans sociaux sans précédent menace les travailleurs de l'industrie et l'avenir de territoires entiers, BPI France comme la Banque des territoires doivent cesser d'investir dans des opérations de com idéologiques et dans le soutien à des start up « sans emplois ».

Plus de cohésion sociale et d'aménagement du territoire ...soutien au dernier service public de proximité, LA POSTE ! Non pas en se substituant à la défaillance de l'Etat dans le financement des missions de service public mais en soutenant la constitution d'un vrai pôle financier public au service des populations et des territoires.

Plus de soutien à l'investissement dans la transition écologique dans un cadre d'intérêt général et sans collusion avec le capital privé : EnR, rénovation énergétique des logements et bâtiments publics, portages foncier, soutien aux transports en commun de personne et au report modal des transports de marchandises de la route vers le ferroviaire et le fluvial.

Plus de « foi publique » dans la protection et la gestion des encours d'épargne populaire centralisés, des dépôts des notaires ... ainsi que dans la gestion des régimes publics de retraite.

Ce PLUS d'INTERET GENERAL repose sur une condition première : le renforcement de l'emploi (fonctionnaires et salariés en CDI) à la CDC comme dans les filiales, la fin de la course constante à la productivité, de la pression au travail et l'arrêt des recrutements sous contrats précaires (CDD, intérim, prestataires, externalisation ...).



Plus de reconnaissance pour les salarié-e.s :

Tandis que les résultats annuels consolidés du groupe prospèrent d'année en année au profit du budget de l'Etat et de quelques actionnaires et dirigeants, les salarié-e.s du groupe CDC ne perçoivent aucune rétribution en reconnaissance de leurs efforts au service du groupe. La direction refuse obstinément toute négociation sur le sujet depuis des années. Autrement dit, le fruit de notre travail peut être consolidé, il peut être fiscalisé, il peut même éventuellement

venir « bonifier » la rémunération de cadres dirigeants mais il ne pourrait pas donner droit à une juste reconnaissance. **C'EST INJUSTE ET INACCEPTABLE.**

NOUS REVENDIQUONS LE VERSEMENT A TOUTES ET TOUS LES SALARIE-ES DU GROUPE CDC (périmètre CMIC), D'UNE PRIME EGALE DONT LE MONTANT GLOBAL CORRESPONDE A 1 % DES RESULTATS ANNUELS CONSOLIDES



Plus de social :

Il y a trois ans, Eric LOMBARD prenait la décision unilatérale de vendre le chalet de COURCHEVEL qui constituait le dernier centre de loisir accessible aux salariés du groupe CDC. Ainsi ,au contraire de la Banque de France et de tant d'autres institutions publiques, le groupe CDC n'a plus aucun patrimoine dédié aux loisirs de ses salariés.

NOUS REVENDIQUONS LA CREATION D'UN COMITE INTER-ENTREPRISE POUR LE GROUPE CDC DEDIE AUX ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS GERE PAR LES REPRESENTANTS ELUS DES SALARIE-ES.

NOUS REVENDIQUONS EGALEMENT LA CREATION D'UNE VRAIE MUTUELLE DE GROUPE (soumise au code de la mutualité) appliquant le principe de la solidarité mutualiste pour la couverture santé et la prévoyance de l'ensemble des fonctionnaires et salariés du groupe CDC.



Plus de droits :

On observe dans l'ensemble des entités du groupe une aggravation de la pression et de la souffrance au travail, parfois une déshumanisation des relations et le sentiment croissant chez certains d'un isolement voire d'un abandon. La précarisation des statuts s'accroît, les cas de licenciements, de mise en disponibilité d'office ou de démission forcée augmentent touchant même parfois des travailleurs handicapés.

DANS LE GROUPE CDC AUSSI, IL FAUT RENFORCER LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET LE RESPECT DE LEURS DROITS. NOUS REVENDIQUONS EGALEMENT LE DOUBLEMENT DES SIEGES DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CDC. ACTUELLEMENT, 2 SIEGES SUR 16 ALORS QUE PAR EXEMPLE , IL Y A 7 (sur 20) REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CA DE LA POSTE .

Pour tout contact, visitez notre site : <https://cgtgroupecdc.fr>